

RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00700
Numéro SIREN : 841 579 881
Nom ou dénomination : GAMBETTA GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2021 sous le numéro de dépôt A2021/004402

GAMBETTA GESTION
SARL au capital de 1 000 €



Siège social : 26 route de Paris
80000 AMIENS

RCS AMIENS 841 579 881

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE GAMBETTA GESTION, SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**



BBA expertise
Experts-comptables associés

1, allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury
Bâtiment "LE PASSIFLORE"
80000 AMIENS

Tél. 03 60 28 55 66
Fax. 03 60 28 55 96

bba@bbaexpertise.fr

S.A.S. d'expertise comptable - Tableau de l'ordre d'Amiens
Capital social de 40 000 € - RCS AMIENS 421 203 704
n° TVA : FR 78 421 203 704

Monsieur le gérant,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime de l'associé en date du 7 juillet 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

➤ **Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

	31/12/2020 (€) (12 mois)	31/12/2019 (€) (5 mois)
Indicateurs financiers :		
▪ Situation nette	96 936	3 685
▪ Fonds de roulement	39 485	43 554
▪ Besoin en fonds de roulement	50 765	21 549
▪ Trésorerie nette	10 725	22 005
Indicateurs économiques :		
▪ Chiffre d'affaires	124 740	17 431
▪ Résultat d'exploitation	113 755	3 762

A partir des ratios ci-dessus, la situation financière de la société est équilibrée et la rentabilité d'exploitation n'appelle aucune observation.

Le résultat du bilan arrêté au 31 décembre 2020 est positif de l'ordre de 93 251 €.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre Société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

➤ **Mission du commissaire à la transformation**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social. Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas relevé d'avantages particuliers.

Fait à Amiens,
Le 28 juillet 2021

SAS BBA EXPERTISE
Commissaire aux Comptes
Représentée par

Tony HUCHIN,

